

# La mémoire du monde à travers les archives du séminaire de Québec

Anne Laplante

Number 131, Fall 2017

Archives en fête

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/86800ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Laplante, A. (2017). La mémoire du monde à travers les archives du séminaire de Québec. *Cap-aux-Diamants*, (131), 7–9.

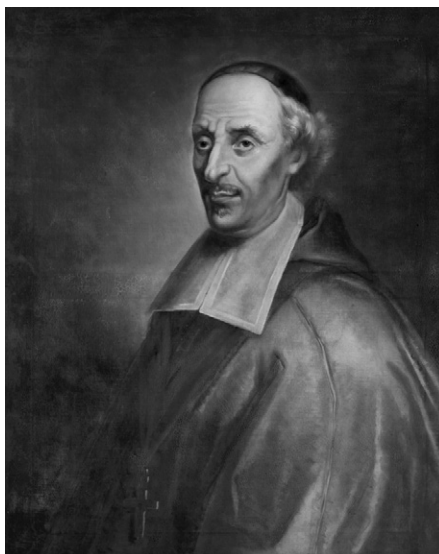
# LA MÉMOIRE DU MONDE À TRAVERS LES ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

par Anne Laplante

**E**n 1663, dans une colonie naissante, M<sup>gr</sup> François de Laval établit les bases du Séminaire de Québec. Celui-ci assurera d'une part, la formation des prêtres. Il visera d'autre part à évangéliser les Premières Nations dans son effort missionnaire qui conduira les prêtres de l'Acadie jusqu'en Louisiane. Le Séminaire devient rapidement un acteur social incontournable de la colonie, et ce, pour les siècles subséquents. En consultant les archives, les chercheurs arrivent à en mesurer la portée.

Le 2 juin 2007, une partie significative du fonds d'archives du Séminaire de Québec reçoit la prestigieuse reconnaissance de l'inscription au registre Mémoire du monde de l'UNESCO. De précieux documents, de la Nouvelle-France jusqu'aux premiers jours du Régime anglais, se joignent ainsi au patrimoine documentaire mondial. Soucieuse de répondre au besoin criant de préserver le patrimoine documentaire mondial, l'UNESCO en promet, depuis 1992, la valeur et l'importance, pour en faciliter la conservation à l'échelle mondiale et en favoriser l'accès universel.

C'est pour en souligner le caractère distinctif que le Musée de la civilisation, dépositaire des collections du Séminaire, prend l'initiative, en 2006, d'en proposer l'inscription au programme. Dix ans plus tard, l'atteinte des objectifs du programme anime toujours les archivistes et pose un défi substantiel. Le fonds du Séminaire est volumineux, son organisation complexe. Grâce au soutien du ministère



M<sup>gr</sup> François de Laval. Musée de la civilisation, collection du Séminaire de Québec, photographe : Pierre Soulard, 1995.3480.é.

de la Culture et des Communications, celui-ci fait actuellement l'objet d'un traitement intensif. En aval comme en amont, les opérations favorisent une meilleure compréhension du fonds et en pérennisent la conservation. Les efforts se poursuivront pour plusieurs années.

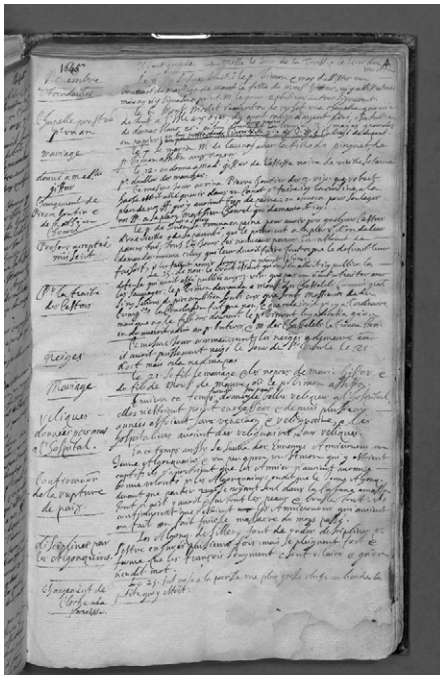
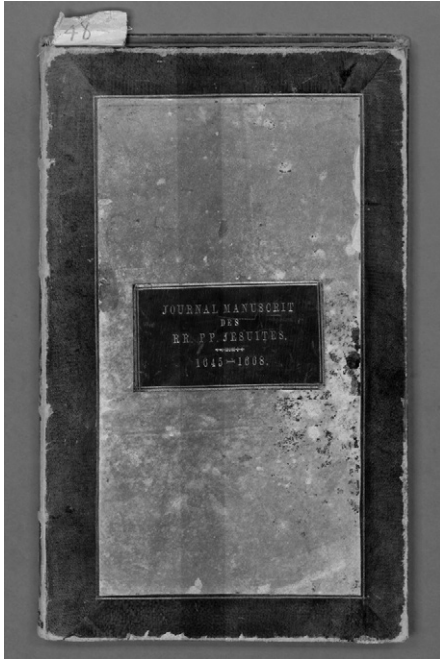
## COMPRENDRE LE FONDS POUR LE METTRE EN VALEUR

Le fonds d'archives témoigne de l'établissement du Séminaire et de la création de ses œuvres. Plus encore, il rend compte de la portée et de l'influence de celui-ci sur le développement de la Nouvelle-France et, en quelque sorte, du Québec moderne, voire de l'époque coloniale nord-américaine. Une grande diversité de pièces le com-

pose : documents de gestion, correspondance, livres de compte, censiers, titres de propriété, documents officiels et autres. Tous ces documents sont issus des nombreuses activités du Séminaire des missions étrangères de Québec (SME) sur plus de trois siècles. Cette richesse est renforcée par les activités de collectionnement des prêtres qui, par l'entremise de dons, de legs, d'échanges ou d'achats, ont bonifié ce fabuleux ensemble documentaire.

Parmi les trésors, se retrouve le premier journal des Jésuites au Canada, qui fait état du quotidien des missionnaires en Nouvelle-France entre 1645 et 1668. Ce manuscrit unique, sur lequel s'appuie la rédaction des *Relations des Jésuites*, offre un accès privilégié à la réalité des missionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle. Certains documents officiels marquent des moments déterminants pour l'histoire du Séminaire et de la Nouvelle-France, à l'instar des lettres patentes de Louis XIV confirmant l'établissement du Séminaire de Québec par M<sup>gr</sup> François de Laval, ou celles liant ce dernier au Séminaire des missions étrangères de Paris. Une correspondance abondante montre la portée des relations que le premier évêque de Québec entretient avec la famille royale et Jean-Baptiste Colbert, l'intendant des finances, responsable des colonies.

Le Séminaire de Québec prit un soin méticuleux de ses archives. Plusieurs générations d'archivistes ont contribué à leur création, à leur organisation et à leur traitement. Constitué



Journal des Jésuites. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, MS48.

rales, qui témoignent de toutes les activités du Séminaire de Québec. Les documents y sont intégrés chronologiquement. Tous les documents traités étaient indexés et ajoutés aux fichiers de consultation pour que les chercheurs les repèrent. La collection de fonds privés du Séminaire porte, pour sa part, les noms de leurs créateurs et se dissocie du fonds du Séminaire. À l'ensemble, s'ajoutent des collections basées sur le type de documents, soit des manuscrits, des photographies, des cartes et des plans. Ces collections faisaient totalement fi de la provenance des documents et s'alimentaient à partir du fonds du Séminaire, comme dans les collections de fonds privés.

En 1997, le Musée de la civilisation vise à offrir aux chercheurs une vision globale du fonds du Séminaire. Si les outils traditionnels, tels que les fichiers et les inventaires permettent aux chercheurs d'accéder aux informations extrêmement précises, aucun instrument n'autorise une lecture générale du fonds. De cette volonté naîtra l'État général des fonds du Séminaire de Québec. Ce dernier propose une division du fonds en des séries intellectuelles tantôt basées sur l'utilisation des documents, tantôt sur les activités des prêtres.

### LE CORPUS RECONNU : TÉMOIN DES ACTIVITÉS D'UNE INSTITUTION FONDATRICE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Dans ces conditions, l'UNESCO exige que le patrimoine documentaire présenté soit « déterminé et délimité avec précision [...] le registre de la Mémoire du monde ne peut inclure tous les documents des archives privées ou publiques », et ce, peu importe l'importance du créateur. Lors de la proposition de l'inscription du fonds du Séminaire, deux critères délimitent le corpus de documents proposés au registre Mémoire du monde. Dans

un premier temps, la période comprise entre 1623 et 1800 est retenue puisqu'elle fait référence aux premières années de la colonie jusqu'au passage du Régime français vers le Régime anglais. Ensuite, neuf séries et sous-séries de l'État général des fonds sont sélectionnées pour leur représentativité de l'apport du Séminaire dans le développement de la Nouvelle-France et des sociétés québécoise et canadienne. Tout un pan de l'histoire nord-américaine s'y décline :

- SME 1 : La fondation du Séminaire de Québec et ses œuvres
- SME 2 : L'administration au Séminaire de Québec
- SME 2.1 : La correspondance précieuse
- SME 4 : Les livres de comptes, les fondations et les donations
- SME 5 : Les propriétés et les seigneuries
- SME 6 : La défense des droits
- SME 12 : Le rayonnement spirituel
- SME 13 : La collection de manuscrits
- SME 15 : La collection de cartes et plans

### L'AVENIR ET LES DÉFIS

La reconnaissance qu'offre l'inscription au registre Mémoire du monde est une carte de visite prestigieuse qui soutient le Musée de la civilisation dans sa mission de promotion, de protection et de partage du fonds du Séminaire de Québec. En contrepartie, elle engendre d'importantes responsabilités. En effet, assurer la conservation préventive et la diffusion d'un tel fonds demande un travail de longue haleine. Les opérations requièrent des investissements majeurs en matière de ressources humaines et financières. Actuellement, le Musée bénéficie d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications, soutenant la mise à niveau de la conservation préventive et la réalisation des inventaires des collections conservées





Dictionnaire en langue iroquoise. Image 1 : Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, MS58.

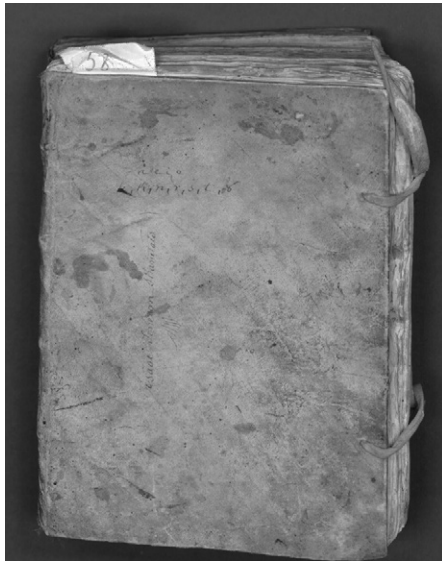
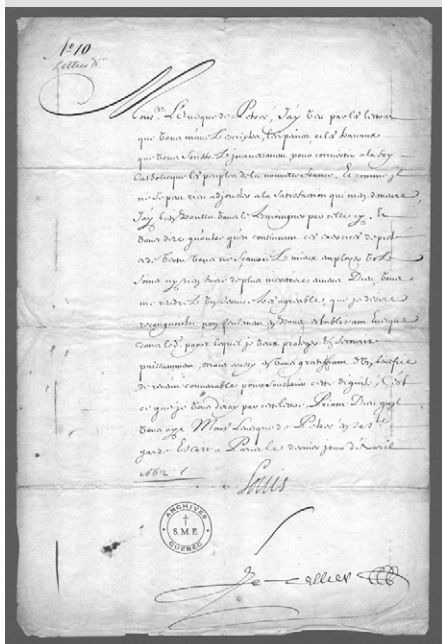
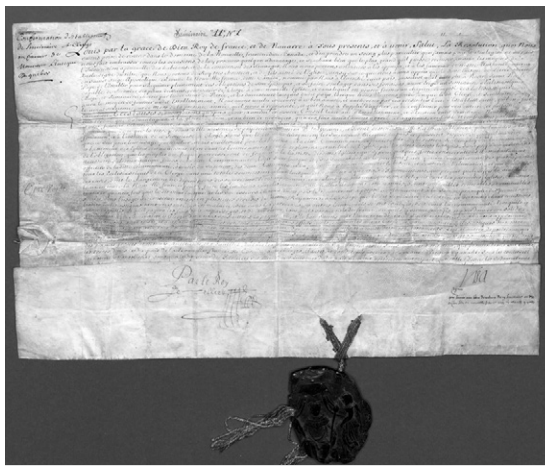


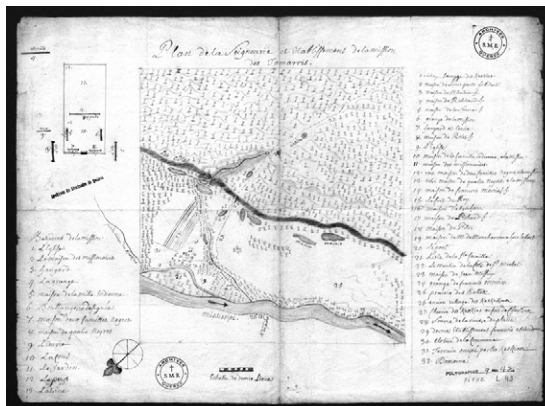
Image 2 : Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, photographe : Luc-Antoine Couturier, MS58.



Lettre du roi Louis XIV à M<sup>gr</sup> de Laval. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Lettres N, n° 10.



Lettres patentes confirmant l'établissement du Séminaire de Québec par François de Laval. Musée de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Séminaire 11, n° 1.



Plan de la Seigneurie et Etablissements de la Mission des Tamarois, Illinois. Musées de la civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec. L-43.

le contenant. Conséquemment, une transcription faite au XIX<sup>e</sup> siècle d'un texte original du XVII<sup>e</sup> siècle était datée uniquement en fonction de sa version originale. La rectification de cette donnée permet de déterminer précisément les documents éligibles à l'inscription au registre.

Le plan culturel numérique du Québec permet, par ailleurs, de numériser les archives du Séminaire en haute définition et, ultimement, d'en faciliter la diffusion en ligne. Déjà partiellement accessible sur le site Info-Muse et sur le Réseau canadien de l'information sur le patrimoine, le Musée élabore un portail Web pour favoriser l'accès à la collection nationale, au sein de laquelle s'inscrit le fonds Séminaire de Québec reconnu Mémoire du monde.

Plus de 350 ans se sont écoulés depuis que M<sup>gr</sup> de Laval a fondé le Séminaire de Québec. Aujourd'hui, la

au Musée de l'Amérique francophone. Depuis 2013, et pour une période de cinq ans, celle-ci permet le développement d'une expertise en partenariat avec le Centre de conservation du Québec et assure un entreposage optimal pour tous les types de documents, particulièrement ceux issus du fonds du Séminaire.

Pour le corpus reconnu par l'UNESCO, l'étape déterminante de ce travail repose sur l'inventaire des documents. Chaque document est ainsi répertorié à la pièce afin de normaliser les champs descriptifs prédéterminés, dont sa datation et sa description. Avant la précision actuelle des règles de description, il était d'usage de dater les documents selon le contenu et non

nature exceptionnelle des documents engendrés par l'institution, renforcée par la reconnaissance de l'UNESCO, justifie les efforts soutenus du Musée de la civilisation pour en assurer leur authenticité, à travers la normalisation des données et la conservation préventive. La numérisation et la mise en ligne permettront d'offrir un accès universel à ce patrimoine culturel unique et d'atteindre les objectifs chers à l'UNESCO, c'est-à-dire, protéger et partager.

**Anne Laplante est archiviste à la Direction des collections au Musée de la civilisation.**